

## Grille Tarifaire - offre FLEX & GREEN

Clients résidentiels ou professionnels - Version en vigueur au 01/10/21

Formule tarifaire FLEX				
Puissance souscrite	Abonnement		Prix du kWh pour le mois d'octobre 2021	
	€ HTT	€ TTC	€ HTT	€ TTC
3 kVA	8,00	<b>9,55</b>	0,1828	<b>0,2579</b>
6 kVA	10,00	<b>12,16</b>	0,1828	<b>0,2579</b>
9 kVA	13,00	<b>15,81</b>	0,1828	<b>0,2579</b>
12 kVA	15,00	<b>18,42</b>	0,1828	<b>0,2579</b>
15 kVA	18,00	<b>22,07</b>	0,1828	<b>0,2579</b>
18 kVA	20,00	<b>24,68</b>	0,1828	<b>0,2579</b>
24 kVA	25,00	<b>30,94</b>	0,1828	<b>0,2579</b>
30 kVA	29,00	<b>36,14</b>	0,1828	<b>0,2579</b>
36 kVA	34,00	<b>42,40</b>	0,1828	<b>0,2579</b>

### Offre à prix indexé marché, facturée mensuellement sur consommation réelle.

Dans ce cadre, le prix Hors Toutes Taxes du kWh est variable et peut donc évoluer chaque mois sans préavis. Il est identique quelle que soit la puissance choisie et est indexé sur le prix d'achat en gros de l'électricité sur le marché EEX Futures<sup>(1)</sup> selon la formule suivante :

*Prix du kWh HTT du mois à venir = moyenne arithmétique des cotations du prix "Month Baseload" du mois à venir pendant la période de cotation des jours ouvrés du 1er au 20 du mois en cours + 0,05€/kWh pour le coût de l'acheminement, les coûts annexes et la marge commerciale.*

Le prix du mois à venir est communiqué chaque mois par voie électronique à partir du 21 du mois en cours et sera aussi visible dans l'espace client.

L'offre FLEX & GREEN nécessite la présence ou la mise en place d'un compteur Linky communicant (gratuit dans le cadre du déploiement Linky, payant sinon) afin de pouvoir facturer mensuellement la consommation réelle remontée via télérelève.

Les tarifs TTC comprennent les taxes et contributions suivantes : la TVA (5,5% sur l'abonnement et 20% sur les kWh), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement, soumise à TVA 5,5%) la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité, soumise à TVA 20%), et les TCFE (Taxes sur la Consommation Finale d'Électricité, soumise à TVA 20%) qui regroupent des taxes communales et départementales. Ces dernières varient en fonction de la commune et du département dans laquelle se trouve le site de consommation du client. Pour présenter des prix TTC de façon simple, nous avons retenu la valeur moyenne de 0,0096€/kWh, étant entendu que chaque taxe locale appliquée au client sera celle à laquelle il est réellement assujéti en fonction de sa localisation géographique.

(1) <https://www.eex.com/en/market-data/power/futures>, sélectionnez EEX French Power Futures dans le menu déroulant, cliquez sur Month, puis dans le tableau Baseload, cliquez sur le pictogramme ☞ du mois à venir tout à droite et cliquez sur Settlement

**L'énergie est notre avenir, économisons-la !**



## Fiche d'information - offre FLEX & GREEN

Clients résidentiels ou professionnels - Version en vigueur au 01/10/21

<i>Caractéristiques de l'offre et options incluses</i>	Fourniture d'électricité renouvelable garantie d'origine Française : conformément au code de l'Énergie, Mint Energie s'engage à acheter des certificats de Garanties d'Origine Française dans les mêmes proportions que la consommation des clients de cette offre. Ces certificats sont la preuve que la quantité d'électricité renouvelable nécessaire aux clients Mint Energie a été produite et injectée sur le réseau électrique. Cette opération est garantie par l'organisme EEX Powernext, qui assure la délivrance, le transfert et l'utilisation des Garanties d'Origine, sous la surveillance de la Direction de l'Énergie et du Climat.
<i>Durée du contrat</i>	Contrat sans engagement, d'une durée d'un an reconductible tacitement par période d'un an. Date d'effet : à J+1 de la date de signature du formulaire de souscription ou de son acceptation par voie électronique ou par téléphone, sans préjudice du droit de rétractation.
<i>Facturation et modalités de paiement</i>	Facturation mensuelle de la consommation réelle télérelevée par compteur Linky communicant. Abonnement et consommation échus. Facture électronique (préservons les forêts !) Délai de paiement : 15 jours. Mode de paiement : prélèvement automatique, régularisation possible par CB.
<i>Conditions de révision des prix</i>	Prix HT du kWh indexé marché variable sans préavis en fonction des prix de marché EEX Futures. Applications des modifications réglementaires, des taxes et contributions sans préavis dès leur entrée en vigueur. Autres évolutions tarifaires et contractuelles possibles avec un préavis de 1 mois et sans préjudice des dispositions légales.
<i>Prestations techniques</i>	Toutes les prestations techniques sont effectuées par Enedis sur la base des prix de son Catalogue des Prestations disponibles sur le site enedis.fr
<i>Résiliation à l'initiative du client</i>	Résiliation sans frais, par courrier postal ou électronique. A date de demande ou au plus tard 30 jours après.
<i>Résiliation à l'initiative du fournisseur</i>	Par courrier recommandé avec accusé de réception, avec un préavis de 6 semaines. Par courrier simple électronique ou postal et sans préavis en cas d'impayé non régularisé après procédure de relance et mise en demeure telle que définie dans les CGV.
<i>Incidents de Paiement</i>	Pénalités : 1,5 fois le taux d'intérêt légal, avec un minimum de 7,50 € TTC En cas d'impayé après un délai supplémentaire de 20 jours, application des procédures de réduction ou suspension de fourniture d'électricité comme prévues par la loi.
<i>Service client et réclamations</i>	E-Mail via formulaire dans votre espace client / Tél. : 09 77 40 10 80 (appel non surtaxé) Adresse postale : Mint Energie - CS 40900 - 34965 Montpellier Cedex 2 En cas de litige non résolu par le service client, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Énergie par internet sur <a href="http://www.sollen.fr">www.sollen.fr</a> ou par courrier sans affranchir à l'adresse suivante : Le Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 Paris Cedex 09

**L'énergie est notre avenir, économisons-la !**